



L'ESCAR

Bienvenue

à l'école publique

édition 2022-2023

L'inscription à l'école
La restauration scolaire

Les services périscolaires
L'aide aux leçons



Preamble

Chers parents, chers enfants,

La rentrée scolaire est chaque année pour les familles un moment attendu. Nouveaux camarades, nouvel(le) enseignant(e) ou nouvelle école, c'est toujours un rendez-vous marquant pour les enfants et une étape importante pour les parents qui les voient grandir.

Nous espérons que la prochaine rentrée scolaire se déroulera dans un contexte favorable, d'un point de vue sanitaire notamment. Quoi qu'il en soit nous continuerons d'unir nos efforts pour offrir aux écoliers le climat le plus serein possible.

J'en profite pour saluer votre implication depuis le début de cette période de crise sanitaire mais aussi le travail des enseignants, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), des animateurs, sans oublier les agents administratifs, d'entretien et de restauration. Leur action quotidienne au service des écoliers lescariens est essentielle et mérite notre respect. L'épanouissement et la réussite des enfants passent par une confiance renouvelée entre l'ensemble des membres de cette communauté éducative.

Notre priorité est de donner aux enfants les moyens de progresser et de s'affirmer dans les meilleures conditions possibles. L'école est aussi et doit demeurer un lieu de transmission des valeurs de la République, nous ne devons jamais l'oublier.

Je m'attacherai avec Ophélie Brault, adjointe en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi qu'avec toute notre équipe à renforcer ces liens en restant à votre écoute et à vos côtés tout au long de l'année scolaire.

Bonne rentrée !


Valérie Ravel

Les écoles maternelles publiques

École maternelle des Prés



Allée des Prés
Directrice : Sandra Larroze
Tél. 05 59 81 57 44
maternelle.lespres@lescar.fr

École maternelle du Laoü



26 avenue Roger Cadet
Directrice : Catherine Lalanne
Tél. 05 59 81 57 46
maternelle.laou@lescar.fr

École maternelle Victor-Hugo



Avenue de Tarbes
Directeur : Anne Gassie
Tél. 05 59 81 57 48
maternelle.victorhugo@lescar.fr

La semaine scolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

7h30 > 8h30	8h30 > 11h45	11h45 > 13h45	13h45 > 16h30	16h30 > 18h30
ALAE*	Enseignement	Restauration ALAE*	Enseignement	ALAE*

*ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école

Les ATSEMs

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) travaillent auprès des enseignants et des enfants.

Les ATSEMs sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation, la restauration et l'hygiène des jeunes enfants, ainsi que de la pré-

paration et la mise en état de propreté du matériel et des locaux.

La qualité du travail conjoint enseignant-ATSEM est source de sérénité dans l'école, mais aussi de grande efficacité pédagogique dans les classes.

Les écoles élémentaires publiques

École élémentaire Paul-Fort



Rue du Taà

Directeur : Pierre Saint-Picq
Tél. 05 59 81 57 45
elementaire.paulfort@lescar.fr

École élémentaire du Laoü



30 avenue Roger Cadet

Directeur : Marianne Tour
Tél. 05 59 81 57 47
elementaire.laou@lescar.fr

École élémentaire Victor-Hugo



Avenue de Tarbes

Directrice : Fabienne Cara
Tél. 05 59 81 57 49
elementaire.victorhugo@lescar.fr

La semaine scolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

7h30 > 8h30	8h30 > 11h45	11h45 > 13h45	13h45 > 16h30	16h30 > 17h	17h > 18h	18h30
ALAE*	Enseignement	Restauration ALAE*	Enseignement	ALAE*	Aide aux leçons ALAE*	ALAE*

*ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école

Plan Vigipirate

Afin d'assurer la sécurité des enfants, les écoles publiques de la commune appliquent le plan Vigipirate :

- Chaque enfant est déposé et récupéré à l'entrée du portail de l'école.
- L'accueil à l'entrée des écoles est assuré par un adulte.

- Aucun adulte étranger à l'établissement ne peut pénétrer dans celui-ci, sauf cas exceptionnel.
- Un contrôle visuel des sacs peut être effectué.
- Les consignes de sécurité sont affichées devant chaque école.

Les services périscolaires

● La restauration scolaire

Toutes les réservations ou annulations en cantine sont soumises à **un délai de 3 jours ouvrés avant 9h** (hors samedi, dimanche et jours fériés) et se font auprès du service des Affaires Scolaires.

Exemple : Pour un repas pris le lundi, la réservation ou l'annulation doit se faire le mercredi précédent avant 9h.

Le tarif applicable pour l'année en cours est de 3 €/repas. Il est toutefois susceptible d'être réévalué à chaque rentrée scolaire.

La fourniture de repas est assurée par la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Les repas sont fabriqués à la cuisine communautaire située à Jurançon. La remise en température et le service sont réalisés dans les restaurants scolaires par les agents municipaux de chaque commune.

La cuisine communautaire propose également des menus adaptés à certaines allergies (PAI) ainsi que des repas végétariens. Vous pouvez consulter l'ensemble des menus sur le site www.agglo-pau.fr.

● L'accueil périscolaire



L'accueil périscolaire a lieu tous les matins de 7h30 à 8h30, les midis de 11h45 à 13h45 en complémentarité de la restauration et tous les soirs de 16h30 à 18h30. Les équipes périscolaires, formées d'un référent et d'animateurs diplômés, proposent des activités ludiques, artistiques, sportives, manuelles, culturelles et exercent toutes, une fonction éducative et collective auprès des enfants. Elles sont les relais entre les enseignants et les parents.

L'accueil périscolaire est un lieu d'épanouissement, de socialisation, d'apprentissage de la citoyenneté au travers de la vie en collectivité. Il est conçu pour permettre un accueil éducatif de qualité.

L'ensemble des activités proposées répond aux objectifs fixés dans le PEdT (Projet Éducatif du Territoire) de la commune dans le respect des règles de sécurité.



Les activités sont proposées en lien avec une thématique trimestrielle commune à l'ensemble des écoles. Un soin particulier est porté au rythme et aux besoins de l'enfant.

L'accueil périscolaire est facturé 40 euros à l'année.

● L'aide aux leçons

Dans les écoles élémentaires uniquement



L'aide aux leçons a pour rôle de contribuer à l'épanouissement des enfants. Ce soutien utilise des méthodes et des approches facilitant l'acquisition des savoirs et la valorisation des acquis afin de développer l'autonomie personnelle.

L'aide aux leçons a lieu tous les soirs, uniquement en école élémentaire.

Enfants et parents définissent, au choix, un ou deux soirs par semaine lors de l'inscription en début de trimestre.

Les enfants sont accueillis et pris en charge par un intervenant référent et accompagnés dans les locaux de chaque école ou à proximité immédiate.

L'équipe pédagogique est composée d'intervenants placés sous la responsabilité du service Enfance.

Nombre de places limité.

Tarifs

Pour les Lescariens comme pour les Non-Lescariens, les écoles élémentaires bénéficient de la gratuité pour ce service, que ce soit pour une ou pour deux séances hebdomadaires.

● Mercredi loisirs

De multiples solutions, alternatives et complémentaires à l'école, sont à la disposition des familles pour accompagner les enfants durant la journée du mercredi. Centres de loisirs, services municipaux et associations proposent ainsi des activités variées et des formules adaptées en fonction de la disponibilité de chacun : à l'heure, à la demi-journée ou à la journée.



● Les bons Plans du mercredi



Ce dispositif national est proposé aux enfants tous les mercredis matin. Des activités de découverte sont organisées autour des domaines du sport, de la culture et de l'artistique.

Le dispositif « les bons plans du mercredi » a pour objectif de proposer des activités de découverte en complémentarité des apprentissages scolaires.

Les activités s'adaptent au rythme et au mode de vie actuel des familles en complément des autres activités du mercredi.

Les inscriptions aux activités se font par cycle de petites vacances à petites vacances. Chaque cycle est facturé 22€ pour les Lescariens et 34,50€ pour les Non-Lescariens.

De nouvelles activités sont proposées durant chaque cycle. Les activités sont laissées aux choix de l'enfant.

N'hésitez pas à contacter le service Enfance au 05 59 81 57 37 pour tout renseignement.

● Les vacances scolaires

Rentrée scolaire

1^{er} septembre 2022.

Toussaint

Du 22 octobre au 6 novembre 2022.

Noël

Du 17 décembre 2022 au 2 janvier 2023.

Hiver

Du 4 au 19 février 2023.

Printemps

Du 8 au 23 avril 2023.

Pont de l'Ascension

Du 18 au 21 mai 2023.

Été

À partir du 8 juillet 2023.

Sous réserve de modification par le ministère de l'éducation nationale.

Pour chaque période de vacances scolaires, des programmes sont proposés par le service Enfance et le service Jeunesse, pour des activités adaptées à chaque âge, de 3 à 17 ans.



Accueil de loisirs sans hébergement

Les services de la ville

● Service Enfance (3-11 ans)

Plaine du Liana
Tél. 05 59 81 57 37
enfance@lescar.fr

● Écoles municipales artistiques

- Danse (à partir de 4 ans)
 - Cirque (à partir de 4 ans)
 - Musique (à partir de 6 ans)
- Centre Animation Rencontres,
Rue Raoul Follereau
Tél. 05 59 81 57 34
ecolesartistiques@lescar.fr

● Sport et loisirs



- École municipale des sports (de 5 à 11 ans)
 - Activités proposées par les associations
- Complexe Désiré-Garrain,
Avenue Roger Cadet
Tél. 05 59 81 57 38
sport.loisirs@lescar.fr

Direction Citoyenneté et Proximité

Pour les 3-11 ans

Affaires scolaires

Hôtel de ville
Allée du Bois d'Ariste
64238 Lescar Cedex
Cheffe de service
Carine Bory
Adjointe Cheffe de service
Corinne Lefin-Godichaud
Secrétariat
Valérie Charpentier
Tél. 05 59 81 57 50
affaires.scolaires@lescar.fr

Service Enfance

Plaine du Liana
Cheffe de service
Julie Sohier
Tél. 05 59 81 57 37
enfance@lescar.fr

Pour les 12-17 ans

Service Jeunesse

CAR, rue Raoul Follereau
Chef de service
Didier Ventaja
Tél. 05 59 81 57 34
Adjointe Chef de service
Coralie Luby-dit-Lagrille
Tél. 05 59 81 57 50
jeunesse@lescar.fr